

Conseil Municipal
Du Jeudi 15 octobre à 19h30

L'an deux mil vingt, le 11 juin à 19h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 8 octobre 2020, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du 1^{er} Adjoint au Maire, Rémi REVERT.

Nom et Prénom	Présents	Absents	Absents excusés	Pouvoirs
M. LEMETTAIS Vincent			X	M. Patrice HORCHOLLE
M. REVERT Rémi	X			
M. HORCHOLLE Patrice	X			
M. TESSON Guillaume	X			
M. BARBARAY Marc	X			
M. BLONDEL Franck	X			
M. PINEL Julien	X			
M. LEPREVOST Jean			X	Rémi REVERT
Mme BLONDEL Virginie	X			
M. FISCHER Christophe	X			
Mme BARBULÉE Catherine	X			
M. PATIN Philippe	X			
Mme REVERT Athénaïs	X			
M. BARBARAY Philippe	X			
Mme GROUT Stéphanie	X			
TOTAL	13	0	2	2

A été nommée comme **secrétaire de séance** : Stéphanie GROUT

M. Rémi REVERT propose au conseil municipal d'ajouter les points suivants :

- ADHÉSION 2020 A A.A.C.D

Vu la demande écrite de Monsieur le Président de l'A.A.C.D., concernant l'adhésion 2020 de la commune d'HAUTOT-SAINT-SULPICE à l'association.

Après en avoir délibéré, **Le conseil municipal**, à l'unanimité, décide de valider l'adhésion pour l'année 2020.

- SIVOS EHV - AVENANT A LA CONVENTION DU 20.06.2020 --- AUTORISATION SIGNATURE

M. Patrice HORCHOLLE, 2^{ème} Adjoint, indique que la fusion des communes d'Autretot et de Veauville-les-Baons au 1^{er} janvier 2019, a un impact sur les statuts du SIVOS EHV et en conséquent sur la convention établie le 20 juin 2016 par les maires des communes concernées pour la construction, le financement et l'utilisation d'une cantine scolaire.

Aussi, il est nécessaire de modifier l'article 2 de cette convention afin de modifier le nom des deux communes en « Hauts-de-Caux ».

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. Le Maire à signer l'avenant à la convention entre les communes pour la construction, le financement et l'utilisation d'une cantine scolaire.

01 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 10 JUILLET 2020.

Le compte rendu de la séance du 10 Juillet 2020 est approuvé à l'unanimité.

02 - INFORMATIONS DU MAIRE.

➤ Travaux réalisés :

- Remplacement Eclairage Public : passage au Led

M. Patin signale que les heures d'éclairage dans le lotissement de la Ruelle ne sont pas adaptées et fonctionnent d'avantage de jour que de nuit.

- Installation des Bornes Wifi Public Gratuit
- Abaissement du plafond et installation de l'éclairage Led de la salle L. Lelièvre

M. Patin demande si des tests acoustiques ont été réalisés depuis les travaux.

- Eclairage Led des salles de classes de l'école

03 - DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS.

Vu l'installation membres du conseil municipal en date du 25 mai 2020,

Vu la demande du Directeur Régional des Finances Publiques,

Considérant qu'il convient de constituer une nouvelle Commission Communale des Impôts Directs pour la commune d'HAUTOT-SAINT-SULPICE composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Le conseil municipal dresse une liste de propositions comportant 12 noms pour les commissaires titulaires et 12 noms pour les commissaires suppléants annexée ci-après.

Commissaires Titulaires	Commissaires Suppléants
- M. Marc BARBARAY	- M. Patrice HORCHOLLE
- Mme Stéphanie GROUT	- Mme Catherine BARBULÉE
- M. Guillaume TESSON	- M. Franck BLONDEL
- Mme Virginie BLONDEL	- Mme Lydia PAGE
- M. Gérard FOHRER	- Mme Francette TSATY
- M. Olivier AUGER	- M. Hervé LESUEUR
- M. Julien PINEL	- M. Jean LEPRÉVOST
- M. Philippe PATIN	- M. Christophe FISCHER
- M. Philippe BARBARAY	- Mme Delphine LEMOINE
- M. Rémi REVERT	- M. Xavier LINTOT
- Mme Patricia AUZOU	- M. Franck LEHMAN
- M. Ludovic CHAPELLE	- M. Michel CAHARD

04 - TRAVAUX 2021 ET DEMANDES DE SUBVENTIONS RELATIVES.

M. Rémi REVERT, donne la parole à M. Philippe PATIN, qui rapporte les conclusions des réunions de la commission travaux et voirie. Ainsi pour cette année 2021, la commission propose de privilégier les travaux de mise en accessibilité du secrétariat de mairie, les travaux de voirie de la Route du Grand Tôt : réalisation des caniveaux.

M. Patin alerte que la commission a également relevé une anomalie quant à l'écoulement des eaux de pluie arrivant de l'Eglise et ne rejoignent pas les caniveaux de la Route du Grand Tôt. Le tuyau sous la route au niveau du carrefour devrait être sondé afin de voir si les réparations sont étanches.

Enfin, il a été constaté l'utilité d'un passage pour piéton au carrefour de la route d'Héricourt et du Grand Tôt.

A l'issue de cet exposé, M. Rémi REVERT propose au conseil municipal :

- D'autoriser M. Le Maire à consulter les entreprises pour la réalisation des travaux de mise en accessibilité du secrétariat ;
- D'autoriser M. Le Maire à consulter les entreprises pour la réalisation des travaux de voirie et notamment la réalisation de caniveaux route du Grand Tôt ;
- D'autoriser M. Le Maire à demander l'ensemble des subventions pour le financement de ces travaux de mise en accessibilité et de voirie.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE d'autoriser M. Le Maire à consulter les entreprises pour les travaux nommés ci-dessus et à demander auprès de l'ensemble des financeurs potentiel les subventions relatives.

05 - CCAS.

M. Rémi REVERT, donne la parole à Mme Catherine BARBULÉE, qui expose les conclusions des réunions de la commission CCAS.

Ainsi compte tenu des restrictions sanitaires liées à la COVID-19, il est proposé pour cette fin année de ne pas maintenir le traditionnel repas des anciens et d'offrir à l'ensemble des bénéficiaires (personnes âgées de plus de 65 ans) un colis individuel ou un colis « couple » qui sera livré pour les plus de 80 ans le samedi 12 décembre à partir de 10h. Les autres colis seront à retirer à la Mairie aux heures de permanences du 14 au 24 décembre.

Concernant l'allocation chauffage pour l'année 2020, la commission CCAS propose de reconduire le versement de celle-ci, attribuée aux personnes de 65 ans et plus, ne payant pas d'impôts sur le revenu.

Après avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **décide** :

- d'offrir aux personnes de plus de 65 ans un colis « individuel » ou « couple ».
- de reconduire au titre de l'année 2020, le versement de l'allocation chauffage d'un montant de 25 € pour les personnes de 65 ans et plus ne payant pas d'impôt sur le revenu.

06 - SITE INTERNET.

M. Rémi REVERT donne la parole à M. Christophe FISCHER qui présente les mises à jour et améliorations apportées au site internet de la commune en collaboration avec M. SAVALLE.

Reste encore des ajustements à réaliser afin de le moderniser d'avantage notamment en termes d'utilisation sur tous les supports tout en restant simple en utilisation et accessible par tous, possibilité de s'inscrire à des alertes ou newsletters...

Se pose la question de l'alimentation des pages dédiées aux associations qui sont peu utilisées soit par manque de temps ou de maîtrise des bénévoles. Doit-on les garder ou uniquement indiquer les liens vers les éventuels pages internet / Facebook et autres ainsi que les coordonnées de celles-ci.

Un sondage va être réalisé afin de recenser la fréquence d'utilisation par les administrés, les informations recherchées et les améliorations envisagées.

M. FISCHER souhaite donc connaître le budget attribué pour le site internet et si le conseil envisage de l'augmenter afin de savoir les travaux porteront sur une refonte totale du site (plus onéreuse) ou une continuité des travaux avec M. SAVALLE.

Le conseil municipal informe donc que le budget ne permet pas une refonte du site internet.

07 - CONTRATS D'ASSURANCES.

M. Rémi REVERT donne la parole à Guillaume TESSON qui indique que la commission Finances, réunie mardi dernier, a étudié les trois offres reçues des assurances AXA, Groupama et Pacifica filiale du Crédit Agricole. A l'issue, il a été décidé de ne pas se prononcer, de dénoncer l'actuel contrat et de recevoir avec les assureurs les garanties et les tarifs afin de faciliter la prise de décision.

Il ajoute que la commission Finances a également abordé la nécessité de changer le poste informatique du secrétariat pour lequel il a été accordé une subvention de la DETR en 2019. Les devis ont été étudiés et sont en cours de négociations.

08 - DECISION MODIFICATIVE N°1.

Objet : régularisation reprise solde exécution inves

Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de crédit(s) supplémentaire(s) suivants, sur le budget de l'exercice 2020 :

COMPTES DEPENSES						Objet	Montant	
Sens	Section	Chap	Art.	Op				
D	I	23	2315	ONA		Travaux en cours construction	12 756,14	
							Total	12 756,14 €
COMPTES RECETTES						Objet	Montant	
Sens	Section	Chap	Art.	Op				
R	I	001	001	OPFI		Excédent de fonctionnement reporté	12 756,14	
							Total	12 756,14 €

09 - RAPPORTS D'ACTIVITÉ 2019.

Monsieur Rémi REVERT présente l'un après l'autre les rapports d'activité 2019 de :

- la CCYN ;
- le CLIC
- le SIVOSSE DE DOUDEVILLE
- le S.M.E.A du Caux Central
- le SEVEDE
- l'ASN
- la Mission Locale Caux-Seine-Austreberthe

Ces rapports n'amènent pas de remarques particulières.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, DECIDE d'adopter les rapports de la CCYN, le CLIC, le SIVOSSE DE DOUDEVILLE, le S.M.E.A du Caux Central, le SEVEDE, l'ASN et la Mission Locale Caux-Seine-Austreberthe.

10 - COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS ET RÉUNIONS DES SYNDICATS.

M. Christophe FISCHER A participé aux réunions électives des syndicats du Caux Central et du SDE76.

Mme Stéphanie GROUT Le SIVOSSE DE DOUDEVILLE a élu son nouveau président.
Une seconde réunion s'est tenue pour aborder les problématiques liées aux travaux d'agrandissement du Gymnase, les indemnités des élus ont été votées ainsi que l'avancement d'un agent.

M. Patrice HORCHOLLE Informe que le Conseil d'école a demandé au SIVOS EHV le retour à la normale des services de cantine, à savoir 2 services par jour, contre 3 mis en place pour respecter les mesures sanitaires liées à la COVID-19

11 - QUESTIONS DIVERSES.

M. Christophe FISCHER Indique qu'il devient urgent de préparer le Petit Hautotais et fait part des demandes de la commission Bulletin qui se réunira début novembre.

M. Philippe PATIN Demande si la Mairie est informée des cas de CODID-19 avéré sur la commune.
M. REVERT indique que ces informations relèvent du secret médical et ne sont pas communiquées en Mairie.

M. Guillaume TESSON Interroge sur l'augmentation de la taxe foncière du fait d'une nouvelle contribution dénommée « Syndicat de communes » et d'un taux de 7%.
La réponse sera apportée dès que possible.

Pour M. LEMETTAIS Vincent M. Patrice HORCHOLLE	M. REVERT Rémi	M. Patrice HORCHOLLE
M. TESSON Guillaume	M. BARBARAY Marc	M. BLONDEL Franck
M. PINEL Julien	Pour M. LEPRÉVOST Jean M. REVERT Rémi	Mme BLONDEL Virginie
M. FISCHER Christophe	Mme BARBULÉE Catherine	M. PATIN Philippe
Mme REVERT Athénaïs	M. BARBARAY Philippe	Mme GROUT Stéphanie